

Programme National d'Infrastructures Rurales

Evaluation finale

RESTITUTION GROUPE DE SAINT-LOUIS

Visite des sites et entretien avec les acteurs

Communautés rurales	Infrastructures visitées	Renccontres communautaires	Date
Ross Béthio	Piste Déby Savoigne (48 Km)	Séance de travail tenue avec les acteurs locaux	Mardi 11 octobre 2005
	Case de santé de El Ngourane		
	Salle de classe de Reynabé		
	Poste de santé de Ross Béthio		
Gandon	CEM de Ndiawdoume	Séances de travail tenue avec les acteurs locaux	Mercredi 12 octobre 2005
	Piste de Ley Bar		
	Lycée de Rao		
	Poste de santé de Gandon		

Thèmes	Forces	Faiblesses	Recommandations
<p>Planification et participative et décentralisée et mise en œuvre des actions de développement local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence de structures de participation ayant permis aux populations de s'impliquer au processus de planification (Comités de Concertation et de Gestion, Comité de Construction, Comités de Gestion et d'Entretien) ; ● Ces comités sont constitués de différents acteurs comprenant des femmes, des hommes, des handicapés et des jeunes ; ● Cinq commissions créées au sein des CCG: (Commission passage des marchés, Commission micro-projets, Commission Désenclavement, Commission Formation Animation, Communication, Communication AGR) ; ● Maîtrise du processus de planification ; ● Existence de documents de planification (PLD, PAI, PLF, PLC) ; ● Forte représentation des femmes dans le CCG (plus de 50%) ; ● Processus de planification bien maîtrisé dans les deux communautés rurales; ● Services techniques associés dans la mise en œuvre des activités (Receveurs ruraux, Hydraulique, Environnement, Santé, Centre d'Appui au Développement local -CADL ex 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de moyens logistiques pour les animateurs communautaires (motos) ; ● Absence de formalisation du CCG : ce CCG constitué dans le cadre du PNIR peut-il est accepté par les autres partenaires ? ● Insuffisance des ressources financières du CCG pour la prise en charge des membres à l'occasion des rencontres; ● Tendances politiques pouvant constituer des facteurs de blocages ; ● Faible fonctionnalité de certaines commissions 	<ul style="list-style-type: none"> ● Doter les animateurs communautaires de moyens logistiques ● Harmoniser et formaliser la mise en place des cadres de concertation ● Inscrire dans le budget de la communauté rurale les ressources nécessaires au fonctionnement du CCG ● Renforcer le dialogue entre les membres pour mieux orienter les activités du CCG vers le développement

	<p>CERP- Service des Eaux et Forêts) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communautés rurales assistées par des OPP relayés aujourd'hui avec la fin de leur contrat par des animateurs communautaires recrutés par la Direction des Collectivités locales; Prestations des OPP jugées satisfaisantes par les communautés rurales. 	<p>en dehors de la commission passation des marchés après le processus de planification ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de ressources budgétaires propres pour permettre de dérouler un processus de planification : les communautés rurales sont le plus souvent obligées de faire recours à un partenaire financier pour élaborer ou actualiser les PLD. 	<p>économique et social de la collectivité locale</p>
<p>Pérennisation du processus de planification et durabilité des microprojets</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une référence continue aux documents de planification élaborés dans le cadre du programme : actualisation des PLD, PAL; • Renforcement des capacités avec les OPP durant le processus de planification ; • Mise en place des Comités de Gestion et d'Entretien opérationnel, facteur de pérennisation ; • Renforcement des capacités des membres Comités de Gestion et d'Entretien ; • Disponibilité des guides de formation pour la gestion et l'entretien des infrastructures élaborées en rapport avec les services techniques ; • Disponibilité d'un fonds destiné à l'entretien des 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de ligne budgétaire destinée au processus de planification ; • Insuffisance des ressources financières des Comités de Gestion et d'Entretien; • Insuffisance de ressources pour 	<p>Idem pour 1</p>

	infrastructures réalisées ;	<p>assurer la formation continue des Comités de Gestion et d'Entretien ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Insuffisance de ressources humaines au niveau de certaines infrastructures. 	
<p>Flux financier, gestion des ressources et mobilisation des contributions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Sécurisation du circuit financier par le canal du réseau du Trésor par le mécanisme de l'appui budgétaire ; ● Forte hausse des budgets de communautés rurales consécutivement à l'inscription des ressources apportées par le programme ; ● Augmentation sensible du taux de recouvrement de la taxe rurale ; ● Plus grande implication des ressortissants des communautés rurales dans la prise en charge de la contrepartie. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Contrepartie (15% en 2002) jugée élevée par les population (taux révisé dans le PAI 2003/2004) ; ● Difficultés de mobilisation de la contrepartie en nature compte tenu de la non disponibilité sur site, difficulté pour les services du Trésor de la contrepartie ; ● Non disponibilité de main d'œuvre (homme) pour la mobilisation en nature. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Veiller à optimiser la contribution en rapport avec les possibilités de la population locale ● Opter pour l'apport en espèces
		<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat timide avec 	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer le

Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ● Volet environnement pris en compte dans les PLD 	<p>le service de</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Faible sensibilisation des acteurs locaux sur les questions environnementales ; ● Insuffisance des ressources humaines des services déconcentrés pour appuyer les communautés rurales ; 	<p>partenariat avec les services</p> <ul style="list-style-type: none"> ● déconcentrés de l'environnement ● Mieux sensibiliser sur les questions environnementales ● Renforcer les ressources humaines des services déconcentrés de l'environnement
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ● Implication effective des services techniques à travers les conventions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ; ● Existence de plusieurs projets et programmes : Plan international, PAREP, ANCAR..... ● Coopération avec le Conseil régional. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Diversité des cadres de concertation ; ● Diversité des approches d'intervention des et des taux de contrepartie des bailleurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Harmoniser les cadres de concertation
Renforcement des capacités et formation	<ul style="list-style-type: none"> ● Atelier de formation des acteurs sur les procédures de planification durant l'élaboration des différents plans (PLD, PAL, PLF, PLC,....) ; ● Trois cent cinquante (350) acteurs des comités locaux formés à travers 15 sessions relatives à la passation des 	<ul style="list-style-type: none"> ● Insuffisance de ressources financières pour la poursuite des actions de formation ; 	<ul style="list-style-type: none"> ● Améliorer le transfert des ressources pour le volet formation ● Instaurer une véritable politique de

	<p>marchés, à la gestion et l'entretien des infrastructures (pistes, cases de santé, hydrauliques.....);</p>		<p>formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mettre à profit la stratégie de formation des acteurs locaux développée par le PNIR
<p>Revue documentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Manuel de passation de marchés au niveau communautaire ; ● Manuel de formation à la maîtrise d'ouvrages des infrastructures ● Manuel de procédures financières ● Manuel des procédures opérationnelles ● Plans locaux de Développement ● Plan Annuel d'Investissement ● Protocoles d'accord ● Procès verbaux de réunion 	<ul style="list-style-type: none"> ● Faible vulgarisation des documents disponibles au niveau de la communauté rurale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en place un service de d'archivage et de documentation dans les communautés rurales

Composition de l'équipe

- Baye Oumy GUEYE, DAGAT/MINT Chef de la Délégation
- Mamadou DIARRA, DCL/MCLD, Rapporteur
- Ibrahim FAYE, DAPS/MAH, Co-rapporteur
- Mouhamed Habib SARR, CT1-CNJS, Membre
- Assane NDOYE, CONGAD, Membre
- Alioune Kane NDIAYE, Nouvel Horizon, Membre
- Mamadou SAMB, BRC Saint Louis / PNIR, Membre
- Samba KANTE, Directeur régional de l'ANCAR, Membre
- Alioune DEME, Receveur de Dagana, Membre
- Daouda CISSE, Trésor Saint Louis, Membre
- Omar DIOP, SR TP, Membre ;
- Madame Madjiguène ADJIGUENE DIOP, DRDR, Membre
- Ibrahim DIOP, SR Hydraulique, Membre
- Madame Fagamu SY, SR Environnement, Membre
- Omar NDIAYE, PAREP/PNUD, Membre
- Assane GAYE, PCR de Gandon, Membre
- Oumar SOW, PCR Ross Béthio, Membre
- Seybatou SAMB, PCR Gaé, Membre
- Alioune SARR, PCR Mpal, Membre